

PROCÈS-VERBAL

Les membres de l'association Régionale Île-de-France de l'APMEP, se sont réunis en assemblée générale annuelle 18 novembre 2023.

42 personnes (32 présents et 10 procurations) membres de l'association à jour de leur cotisation ont participé aux différents votes.

Après rappel de l'ordre du jour par la présidente et présentation des différents rapports, les projets pour l'année en cours sont abordés :

- Le concours APMEP-IREM « Des maths en jeux »
- les projets pour l'année

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction de la présidente :

- Première décision : l'assemblée approuve le rapport d'activités présenté.
 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Deuxième décision : l'assemblée approuve le rapport financier établi par la trésorière de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Troisième décision : l'assemblée approuve la composition du comité de l'association pour l'année scolaire 2023-2024.

Membres du comité:

0	Marouane Anouih	0	Jean-Christophe Masseron
0	Alain Bougeard	0	Khaoula Romdhame
0	Amadou Diallo	0	Germain Roussas
0	Stéphanie Doret	0	Francis Slawny
0	Amadou Diallo	0	Sophie Suchard
0	Kristel Gabarra-Lazorthe	0	Michel Suquet
0	Mélusine Kummer	0	Christine Zelty
0	Françoise Magna		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par la présidente nommée pour cette séance.

Fait à Paris, le 18 novembre 2023

Stéphanie Doret

Présidente de la Régionale Île-de-France de l'APMEP

Françoise Magna

Trésorière de la Régionale Île-de-France de l'APMEP